



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU **CONSEIL DE LA VIE SOCIALE** Du vendredi 04 février 2022

Étaient présents :

Résidents : madame ISAMBERT, madame BOULLE, madame ORTMANS,

Familles: madame DOURNE, madame MONTREUIL, madame VIRMOUX, madame TORTE, madame GUERIN

Personnels : monsieur GUINAMARD, madame LAFFIAC, madame LESOURD, madame CHAVIGNY, madame BELLANGER,

Association de gestion : monsieur GANGA

Béguinage : madame de THOURY

Étaient excusés :

Madame DAVIAU, madame VAUDEVIRE, madame JOLY, madame SIONNEAU, madame LECOINTRE, sœur Odile ROYER, sœur Noelia LARRA NUNEZ, monseigneur VERRIER, madame MONTEIRO, madame MENAND ,monsieur FLEURY, madame ROUILLAC, madame JANSSEN.

Représentants extérieurs : monsieur DUQUERROY, madame GIBOTTEAU,

À 14 heures 30, ouverture de la séance

Ordre du jour :

➤ **Elections :**

Election du président des représentants :

À l'ouverture de la séance, une pensée pour madame Dutheil, résidente au pavillon Bon Secours, décédée le 29 janvier.

Madame Dutheil avait choisi d'intégrer le conseil de vie Sociale et envisageait de se présenter en tant que présidente avec comme vice-présidente, madame Ortmans, résidente au pavillon Bon Secours.

Suite à cet évènement, madame Ortmans ne souhaite pas s'engager seule dans cette fonction mais continuera en tant que membre actif pour représenter les résidents.

Madame ISAMBERT propose de prolonger sa fonction de présidente jusqu'à la prochaine réunion.

➤ Vie sociale :

Marché de Noël :

Le marché de Noël a eu lieu salle Saint Joseph le 4 décembre.

Malgré les contraintes sanitaires, les visiteurs, résidents, familles ont été nombreux à se déplacer pour faire quelques achats. La recette est égale aux autres années (900€).

Nous tenons à remercier les bénévoles et le personnel qui ont participé à la fabrication de certains objets et qui ont été présent sur cette journée.

Animations 2021 :

Nous avons essayé de garder le maximum d'activités durant cette année, tout en limitant les intervenants extérieurs. Nous reprenons doucement les animations avec des personnes externes ayant un pass vaccinal valide.

Projets 2022 :

Médiation animale : Une convention a été signée avec un intervenant extérieur, Ophélie Fulbert qui anime une séance par mois, salle St Joseph ou dans les pavillons.

Le partenariat se tiendra jusqu'en juillet 2022.

Intergénérationnel : Comme chaque année, nous organisons des activités avec les élèves du collège Saint Joseph dont le Fauteuil d'Or, qui a pour but d'établir un échange entre élèves et résidents et d'apprendre certaines techniques pour manipuler un fauteuil. La finalité de ces échanges se fera autour d'un « Rallye Fauteuil d'Or » qui consiste à créer un parcours fauteuil évalué par un jury « résident ».

Autre projet : Des étudiants du lycée d'Areines sont venus sur un projet avec les résidents sur le thème de la nature et de la faune sauvage du Vendômois (échange avec un chaton, observation d'empreintes d'animaux, stimulation du toucher avec des écorces)

Cuisine partagée : La mise en place d'ateliers « cuisine partagée » est mise en place au pavillon Notre Dame de Lourdes depuis quelques mois ; Les résidents peuvent participer à l'achat des denrées alimentaires, à la fabrication du repas et à la dégustation des plats en petits groupes en dehors de la salle à manger habituelle.

Le projet se met en place au pavillon Bon Secours et, prochainement au Sacré Cœur.

Bénévoles : Une convention a été signée en début de cette année avec l'association « Petits frères des Pauvres », ils rendent visites à deux résidents chaque jeudi. Ces visites sont organisées et programmées avec la gouvernante qui en amont recueille les souhaits de visites des résidents.

Une lycéenne vient également le mercredi après-midi pour une heure rendre visite à 2 résidentes. Le fils d'une ancienne résidente continue ses visites individuelles le samedi et dimanche sur rendez-vous.

Action pour la planète : Le « Lundi Vert », mis en place il y a quelques mois, est interrompu depuis le 24 janvier. Cette action du lundi sans viande perturbait les habitudes alimentaires des résidents et suite à de nombreuses interrogations sur ce sujet en commission menu et l'avis

Maisons du Bon Secours, EHPAD, 10 rue du Saint Cœur 41100 VENDOME ☎ 02.54.73.39.39 www.maisonsdubonsecours.fr

Maison Charles de Blois, 7 rue d'Artois 41000 BLOIS ☎ 02.54.57.23.40 bonsecours.vendome@wanadoo.fr

Une association du réseau d'établissements médico sociaux chrétien ADEODAT

partagé de Sr Odile, responsable de la communauté religieuse de Vendôme. L'action est suspendue.

L'idée du lundi vert consiste à diminuer la production de viande sur la planète, en réduisant juste d'un jour de consommation en France.

Réseau ADEODAT : Ce réseau regroupe plusieurs établissements médico-social chrétiens qui permet l'échange et une cohabitation essentielle au fonctionnement des établissements dans sa gestion et ses projections.

Une action est proposée par l'animateur de l'EHPAD d'Angers, sur un projet d'animation porté sur l'échange du patrimoine local de chaque structure (gastronomie, architecture).

Le projet a été présenté à des résidents du pavillon Sacré Cœur le 31 janvier. Il sera présenté sur les deux autres pavillons.

Groupe de parole : Depuis deux mois, une rencontre a lieu au pavillon sacré Cœur, à la demande des résidents, cet échange se fait avec Béatrice, la gouvernante et Madalen, l'infirmière coordinatrice.

Elle permet aux résidents de verbaliser sur des thématiques variés : prise en charge du soin, l'animation, l'organisation interne...

Ce temps va être proposé dans les deux autres pavillons.

Projet PAT (Projet Alimentaire Territorial) : Le pays vendômois propose des actions en partenariat avec des établissements volontaires sur la sensibilisation de l'alimentation durable.

Une rencontre pour mettre en place des actions a lieu le 8 février avec l'animateur du projet et la gouvernante.

Accueil spécifique des personnes Parkinson :

L'activité spécifique aux résidents ayant la maladie de Parkinson est proposée du lundi au vendredi par Elodie (AMP) et Nathalie (ASG). Elles prennent en charge 8 résidents et proposent différentes activités :

- Sortie bibliothèque ;
- Atelier art floral ;
- Sortie cinéma ;
- Gym spécifique.

Les axes proposés sont personnalisés pour chaque résident, des ateliers individuels ou en groupe avec d'autres résidents du pavillon sont organisés. Une demande est en cours pour privatiser une salle de cinéma chaque trimestre pour nos résidents à Ciné-Vendôme.

Une formation sur la prise en charge de cette pathologie est proposée à tous les personnels de l'établissement. Plusieurs l'ont déjà suivie et d'autres la demandent.

Un spectacle en interne sera proposé suite à une conférence animée Blois qui a permis d'échanger et mettre en lien les intervenants et notre structure.

Béguinage :

La construction est en cours de réalisation pour les 16 logements. Nous avons déjà deux logements occupés par Madame de Thoury, représentante béguinage au CVS, et par la famille Ymeri avec leurs deux enfants depuis fin 2021.

Treize candidatures pour les logements du rez-de-chaussée qui ciblent plus particulièrement des personnes seules âgées mais ne rentrant pas dans les critères d'entrée en EHPAD.

Huit sont en rez-de-chaussée, avec une superficie de 42 m². Les autres logements des étages sont aménagés avec deux ou trois chambres avec une superficie allant de 70 à 90m².

Un livret d'accueil a été créé et un règlement intérieur qui permet d'apporter des informations concrètes aux personnes intéressées.

Communauté et Charles de Blois :

➤ Gestion de l'établissement :

Tarifification 2022 :

L'augmentation des tarifs hébergement autorisée par l'Etat est de 1,97% pour 2022 (soit +38€ par mois pour une chambre individuelle). Les nouveaux tarifs ont été validés avec madame Isambert. Ils sont applicables dès le 1^{er} janvier 2022.

Les membres du conseil de vie sociale approuvent avec la présidente et le directeur, l'augmentation de 10 euros pour la chambre famille.

A partir du 1^{er} mars, la chambre sera à 50 euros (nuit + petit déjeuner) et un forfait sera proposé à 60 euros avec nuit + petit déjeuner + déjeuner.

Réorganisation des bureaux :

Depuis novembre 2021, les bureaux administratifs se sont tous regroupés dans les locaux situés à droite en rentrant par la rue du Saint Cœur. Ce lieu, accessible est un lieu de référence pour les visiteurs.

Dans ces bureaux, vous retrouverez Mylaine, la chargée d'accueil, Béatrice, gouvernante, coordinatrice Béguinage et responsable Vie Sociale, Christelle, responsable des ressources humaines, François, comptable et Mr Guinamard, directeur.

Dans les anciens bureaux au rez-de-chaussée du pavillon Bon Secours, y est installé le bureau d'activités d'Elodie et Nathalie et en face, le bureau animation.

Description du fonctionnement et répartitions des aides financières :

Monsieur Guinamard décrit à l'aide d'un schéma les répartitions par catégorie de personnels dans l'EHPAD.

Ainsi, il nous rappelle que les frais :

- d'hébergement comprennent l'hôtellerie et la restauration , la vie sociale, l'équipe technique, l'administration. L'hébergement est à la charge du résident.
- de dépendance comprennent une partie des agents d'hôtellerie participant à l'accompagnement à l'autonomie, une partie des aides-soignantes, la psychologue. Ils sont financés par le résident et le Conseil Départemental.
- de soins comprennent les services du médecin coordonnateur, d'infirmière coordinatrice, des infirmières, les paramédicaux (orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute), une partie des aides-soignantes . De plus, la dotation versée par l'Agence Régionale de Santé finance aussi : matériels, médecins traitants, radios et labos.

Références des personnels :

Monsieur Guinamard explique que chaque personnel peut être investi au-delà de sa fiche de tâches avec une référence sur une activité (réfèrent nutrition, douleur pour les IDE, référence changes, gants pour les AS ou encore référence hygiène, produits d'entretien, démarche qualité pour les agents et autres personnels).

Cette implication répond à une recherche continue d'amélioration de la qualité, appliquée au quotidien et, à une gestion des besoins dans chaque domaine au plus près de l'utilisateur.

Difficulté de recrutement :

Les contraintes actuelles liées au COVID compliquent le fonctionnement.

Malgré les annonces passées au pôle emploi sur le site internet, nous n'avons pas assez de candidatures sur les postes de soignants. Le recourt aux intérimaires ne comble pas les manques car là encore, notre fournisseur Appel Médical ne trouve pas de soignants.

Les résidents présents disent ne pas ressentir ce manque de personnel et voient que l'activité ne cesse pas.

Des personnels se proposent spontanément de palier aux manques ponctuels sur les plannings.

➤ Questions diverses :

Les familles et les résidents ont constaté un dysfonctionnement sur les médaillons « Appel Malade ». M. Guinamard avait déjà entamé des démarches au préalable pour avertir le fournisseur du fonctionnement défectueux.

Il est demandé que soit constaté par un huissier ce dysfonctionnement. Il sera contacté dès le 7 février.

Les représentants des familles évoquent les attitudes déplacées ou réponses inadaptées de certains personnels. Il est évoqué l'importance de la formation et la communication.

Pour avancer sur ces deux sujets, un déjeuner est proposé le 4 mars en salle des familles aux représentants du CVS. À ce déjeuner, l'infirmière coordinatrice et la gouvernante pourront participer pour échanger sur les difficultés. Le directeur viendra présenter les avancées concernant les appels malades.

Une date a été posée pour un déjeuner entre les représentants familles, qui sera la vendredi 04 mars 2022.

**La prochaine réunion est prévue le
vendredi 06 mai 2022 à 14h30.**

Présidente, Madame ISAMBERT

Maisons du Bon Secours, EHPAD, 10 rue du Saint Cœur 41100 VENDOME ☎ 02.54.73.39.39 www.maisonsdubonsecours.fr

Maison Charles de Blois, 7 rue d'Artois 41000 BLOIS ☎ 02.54.57.23.40 bonsecours.vendome@wanadoo.fr

Une association du réseau d'établissements médico sociaux chrétien ADEODAT